

# Le saviez-vous ?



## Economies



Selon Le Budget de l'Automobiliste ©, en 2018, une voiture coûte en moyenne **6833€** par an, ce qui représente 1180€ de plus qu'en 2016.

Votre employeur vous **rembourse** au minimum 50% de votre **abonnement transport public ou location de vélo** pour vos déplacements domicile-travail.



Vos frais de **déplacements à vélo** peuvent être pris en charge par votre employeur sous forme d'un **indemnité kilométrique**.

## Santé

Déjà 30 minutes d'exercice physique par jour permettent de réduire fortement le risque d'accidents cardio-vasculaire.

## Environnement

Selon l'ATMO Grand-Est en 2016, le transport routier représente **24% des émissions de gaz à effet de serre** de la région Grand-Est.